



Travaux sur caution bail foncia

Par **roby33**, le **02/03/2011** à **17:22**

Bonjour,

je voulais avoir des renseignements concernant la caution pour une location d'un appartement.

J'ai laissé mon appartement et Foncia m'a débité des travaux sur ma caution. Ils n'ont pas exécuté ces travaux. (la nouvelle locataire me l'a confirmé).

Ils sont obligé de exécuter les travaux ou ils peuvent encaisser de l'argent gratuit sans effectuer les travaux?

Merci Cdt Roberto